

MEMOIRE SUR
LES FEMMES ET L'EDUCATION AUX ADULTES
ET
LES FEMMES DE MERCIER ET L'EDUCATION AUX ADULTES

PAR: LA COMMISSION D'ETUDE D'UN
GROUPE DE FEMMES DE MERCIER

TABLE DES MATIERES

	PAGE
PRESENTATION DU GROUPE	1
SITUATION DES FEMMES EN GENERAL	2
SITUATION DES FEMMES A MERCIER	3
FORMATION SOCIOCULTURELLE	4
FORMATION PROFESSIONNELLE	6
COURS PAR CORRESPONDANCE	11
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	12
CONCLUSION	13

1- PRESENTATION DU GROUPE

La Commission d'étude d'un groupe de femmes de Mercier est composée de femmes, usagers du Service de l'éducation aux adultes Châteauguay-Des Moissons.

Nous sommes des usagers de la formation socioculturelle, les autres formations étant soit inaccessibles physiquement ou discriminatoires.

Le Service de l'éducation aux adultes Châteauguay-Des Moissons s'était donné comme mandat de sensibiliser la population à la Commission Jean. Le Service de l'animation communautaire a donc organisé une première réunion d'informations.

Suite à cette réunion, notre groupe de femmes s'est donné comme objectif de présenter un mémoire à la Commission Jean sur: "Les Femmes et l'Education aux adultes", et plus spécifiquement: "Les Femmes de Mercier et l'Education aux adultes".

2- SITUATION DES FEMMES EN GENERAL

Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici, le document "Egalité et Indépendance" du Conseil du statut de la femme.

Nous voulons cependant attirer l'attention sur certains faits qui nous touchent plus particulièrement:

- 66% des femmes sont des femmes qui travaillent à la maison.
- Dans notre société, le rôle de femme au foyer n'est pas reconnu, n'est pas valorisé.
- Le rôle de mère n'est pas valorisé.

Cette situation a des répercussions néfastes au sein même de l'Education aux adultes.

Voici un extrait d'une réflexion écrite par Yvette Lafrenière et Fernande Desrochers, participantes du groupe:

"Notre génération n'a pas connu la facilité de se scolariser, sauf celles dont les parents payaient les frais. Par contre, on a acquis de nombreuses valeurs et nous nous préparions à notre rôle d'épouse et de future mère.

Quand allons-nous changer et démystifier les idées que, nous autres femmes, nous sommes les grandes consommatrices de tout ce bazar offert à nos yeux à la télévision et en publicité de toutes sortes. De plus, nous sommes la femme-objet en tout et partout. On nous fait consommer yoga, naturisme, cures d'amaigrissement, méditation, communication, sexologie, ne serait-ce que pour nous endormir.

Ce ne sont pas les priorités qui manquent. Nous apprécions les cours socioculturels qui nous apportent la facilité de communiquer avec notre famille et envers la société, mais pour celles qui voudraient s'en servir comme preuve, elles n'ont pas de moyens reconnus par la société, telle une attestation."

3- SITUATION DES FEMMES A MERCIER

En plus de subir le poids de la situation des femmes en général, nous vivons aussi des conditions spécifiques à la région de Mercier:

- Il n'y a pas de transport en commun à Mercier.
- Le centre de formation le plus proche est à Châteauguay (8 milles), peu de cours à Mercier.
- Il n'y a pas de garderie à Mercier.
- Mercier est une ville dont la population est mi-urbaine et mi-rurale.

Dix femmes ont participé à cette Commission d'étude et elles éduquent trente-cinq enfants, trente-cinq futurs adultes de notre société.

4- FORMATION SOCIOCULTURELLE

A) Situation:

- Les cours peuvent se donner à Mercier si la demande rencontre les normes du S.E.A., c'est-à-dire 12 inscriptions.

Problèmes:

- Les femmes ne s'inscrivent pas au cours car elles sont dans l'impossibilité de se rendre à Châteauguay.
- Le nombre d'inscriptions est insuffisant pour offrir un cours à Mercier.
- Plusieurs cours sont offerts à Châteauguay seulement.

Solutions:

- Qu'une publicité soit faite en fonction d'une formation socioculturelle offerte dans Mercier même.
- De façon plus globale, que la publicité des commissions scolaires favorisent les cours offerts dans toutes les petites municipalités.

B) Situation:

- Les cours ne donnent pas d'attestation ou de crédit.

Problèmes:

- Les cours ne sont pas reconnus sur le marché du travail.

Solutions:

- Que les cours de formation socioculturelle soient reconnus par une attestation.
- Que certains cours, conformes à des normes provinciales, soient crédités.

C) Situation:

- Les cours sont des cours de base.

Problèmes:

- Malgré les difficultés énumérées ci-haut, ces cours sont quand même les plus accessibles aux femmes.

Solutions:

- Que des cours de perfectionnement soient offerts aux femmes dans leur milieu à des coûts accessibles.

D) Situation:

- Peu de cours sont offerts ayant comme clientèle spécifique des personnes âgées de 40 ans et plus.
- Le nombre de ces personnes s'accroît de plus en plus.
- Cette population a des besoins spécifiques.

Problèmes:

- Les 40 ans et plus vivent des problèmes d'adaptation à notre société des loisirs, à une retraite en pleine possession de leurs facultés, à une longévité accrue.
- Peu de cours ou de formation sont offerts et sont accessibles à cette population.

Solutions:

- Accélérer le processus de recherche de besoins, bâtir une formation adéquate et rendre celle-ci accessible à tous.

5- FORMATION PROFESSIONNELLE

A) Situation:

- Les cours sont offerts de 16 h 00 à 22 h 00.

Problèmes:

- Cet horaire est inacceptable pour une mère ou un père de famille. Le parent inscrit à ces cours ne peut voir ses enfants pendant toute la semaine.
- Les garderies ne sont pas ouvertes à ces heures.

Solutions:

- Que les cours soient offerts de jour.
- Que le nombre de classes ou d'écoles soit en fonction des adultes aussi. Ceux-ci devant de plus en plus continuer leur éducation pendant leur vie d'adulte.
- Que dans le projet de rallonge des écoles St-Joseph et St-René de Mercier, on réserve un local pour les femmes, pour les adultes de la région.

B) Situation:

- Les cours sont offerts dans les grands centres seulement.

Problèmes:

- Les cours sont inaccessibles à cause du problème de transport.

Solutions:

- Que la décentralisation se fasse de façon systématique par une rotation de local de façon annuelle ou de tout autre façon.
- Ce problème pourrait aussi être réglé si les cours étaient offerts le jour et que les étudiants adultes soient admis dans les autobus scolaires.

- Que les universités, cegeps et S.E.A. offrent de plus en plus de formation à l'extérieur de leurs locaux permanents.

C) Situation:

- Les allocations de garde d'enfants sont pour les enfants d'âge préscolaire seulement.

Problèmes:

- Les cours se donnent le soir de 16 h 00 à 22 h 00. Les enfants d'âge scolaire ne sont pas à l'école, ils ont donc besoin d'être gardés quand le parent est à ses cours.

Solutions:

- Offrir des cours de jour.
- Donner des allocations de garde d'enfants pour tous les enfants si les cours sont offerts de 16 h 00 à 22 h 00.

D) Situation:

- Les objectifs de la formation professionnelle à temps partiel sont le perfectionnement de la profession qu'on exerce déjà.

Problèmes:

- La femme au foyer est éliminé de la formation professionnelle à temps partiel.
- Le temps plein est offert avec un horaire inacceptable, c'est-à-dire de 16 h 00 à 22 h 00.
- Donc, à toute fin pratique, la formation professionnelle est totalement fermée à la femme au foyer.

Solutions:

- Changer les critères d'acceptation et les objectifs de la formation professionnelle temps partiel.

- Que toutes les formations professionnelles soient accessibles à tous, spécialement à la femme au foyer, en autant que la personne ait les capacités de le faire.

E) Situation:

- Les critères d'admissibilité dans la publicité du "Perfectionnement de la main-d'oeuvre" se lisent comme ceci:

"Cours à plein temps

Admissibilité: Formation générale

- Etre sur le marché du travail depuis au moins trois ans.
- Satisfaire aux exigences du cours.

Admissibilité: Formation professionnelle

- Avoir plus de 16 ans.
- Etre sur le marché du travail depuis au moins un an.
- Satisfaire aux exigences du cours."

Problèmes:

- "Etre sur le marché du travail depuis au moins trois ans", "Etre sur le marché du travail depuis au moins un an", portent à confusion.
- Les femmes au foyer ne se considèrent pas sur le marché du travail puisque elles ne reçoivent pas de salaire pour le travail qu'elles accomplissent et que de plus elles ne sont pas reconnues par la société (elles n'ont pas droit au régime des rentes du Québec).
- Les femmes au foyer qui lisent cette publicité, croient donc qu'elles ne sont pas admissibles.

Solutions:

- Expliciter de façon claire et précise le sens de cette condition d'admissibilité.

F) Situation:

- Il n'y a pas de formation "Recyclage pour la coiffure".

Problèmes:

- Les femmes doivent prendre un cours de formation coiffure qui exige un secondaire V.
- Elles doivent repartir à zéro, au niveau des compétences.

Solutions:

- Instaurer un cours de recyclage coiffure ou le seul critère d'admission serait d'avoir été coiffeuse.
- Que ce cours ait une équivalence au niveau des compétences.

G) Situation:

- Les conseillers en main-d'oeuvre qui choisissent les candidats pour les cours gardent encore des modèles sexistes et stéréotypes.

Problèmes:

- Plusieurs formations ne sont pas offertes aux femmes.

Solutions:

- Sensibiliser les conseillers en main-d'oeuvre à la condition féminine.
- Etablir des quotas afin que les femmes suivent ces cours.
- En faire une publicité adéquate.
- Sensibiliser les femmes à différentes formations.
- Sensibiliser les employeurs.

H) Situation:

- Il y a un conflit entre la Commission de formation professionnelle et le ministère de l'Éducation.

Problèmes:

- L'information est caché et le client en subit les conséquences.

Solutions:

- Régler ce conflit et établir des règles du jeu claires et précises.

I) Situation:

- Il n'y a pas d'allocation aux étudiants pour la formation professionnelle temps partiel.

Problèmes:

- Les femmes au foyer n'ont pas de revenus et souvent n'ont pas de revenus depuis plusieurs années.
- Elles n'ont pas les moyens d'assumer financièrement leur transport et la garde des enfants.

Solutions:

- Allouer une allocation minimum de 4,00 \$ par jour ou soir pour l'étudiant de la formation professionnelle temps partiel.

6- COURS PAR CORRESPONDANCE

Situation:

- Les étudiants des cours par correspondance doivent défrayer le coût des livres.

Problèmes:

- Le coût des livres pour les cours par correspondance est dispendieux. Les femmes au foyer n'ont pas de revenus.

Solutions:

- Que les livres soient gratuits.
- Si cette solution est trop onéreuse à cause d'abus possibles, nous proposons de rembourser le coût de ces livres lorsque l'étudiant a rempli les exigences du niveau.

7- RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Situation:

- Le travail de la femme au foyer n'a aucune valeur lors d'une évaluation de l'expérience acquise.

Problèmes:

- La femme au foyer se sent dévalorisé.
- La société dit que l'éducation des enfants est une responsabilité importante, mais elle ne reconnaît pas dans les faits cette importance.

Solutions:

- Etablir des mécanismes permettant une évaluation de l'expérience acquise en tant que femme au foyer.

Suggestions:

AcquisBarème de comparaison

Psychologie

Famille en santé

Alimentation

Menus bien équilibrés

Aide garde-bébé

Elever ses propres enfants

Service de table

Accueil et propreté

Relations humaines

Le bénévolat

Budget

Comptabilité du foyer

Etc.

- Changer le nom de ménagère pour "Femme professionnelle au foyer".

8- CONCLUSION

L'horaire des cours temps plein (16 h 00 à 22 h 00) est inacceptable pour la femme au foyer.

La femme au foyer est inadmissible à la formation professionnelle temps partiel.

Le coût des livres des cours par correspondance est trop dispendieux pour la femme au foyer.

Plusieurs cours de formation socioculturelle sont inaccessibles pour la femme au foyer, à cause des problèmes de transport.

Les prérequis pour l'admissibilité à certains cours ne tiennent pas compte de l'expérience des femmes au foyer.

L'éducation est-elle réellement accessible à toutes?

La Commission d'étude d'un groupe
de femmes de Mercier

JG/ht
1980-12-16

GROUPE DE FEMMES DE MERCIER

Fernande DESROCHERS
35, rue Vallée
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-4528

Jacqueline GRIFFIN
Service de l'éducation
aux adultes Châteauguay-
Des Moissons
16, rue Abbotsford
Châteauguay J6J 1K2
Tél.: 691-5160

Yvette LAFRENIERE
31, rue Vallée
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-0725

Thérèse MAROIS
5a, rue Vallée
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-1873

Réjeanne RAINVILLE
64, rue de l'Eglise
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-4342

Pierrette ROSS
402, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-9678

Line STE-MARIE
8, rue Gaétan
Mercier JOL 1KO
Tél.: 691-3679